



## Autour d'un café

Trois potes (Ines, Romane et Marine) sont à la terrasse d'un café, papotent dur tout en se grillant une clope.

Elles causent de quoi ? Des prochaines municipales ! Pas au niveau national, ni régional ou départemental,

pas même au niveau de leur communauté de com-

munes. La seule chose qui les intéresse, c'est leur bled, qui va être candidat ? Qui va pas l'être ? Le vieux va-t-il se représenter ? Qui va-t-il avoir comme adversaires ? Va-t-il y avoir assez de candidats ?

**Ines-** Mes darons disent que les élus doivent faire

preuve d'un "désintéressement absolu"! Doivent avoir qu'une chose en tête: "l'intérêt général"...qu'ils disent.

**Romane éclatant de rire** – MDR ! Si on met ça comme condition, on va manquer de candidats !

**Marine-** Ben ouais ! Les gens sont candidats pour savoir ce qui se passe et défendre leurs intérêts.

**Romane-** Ça c'est sûr ! Dans une équipe municipale, y savent bien qu'on se serre les coudes. Je voterai pour ton projet, je compte sur ta voix pour le mien.

**Ines-** Logique ! Chaque projet concerne l'intérêt général. Manquerait plus que ça concerne les membres du conseil, ou leur famille plus ou moins proche. Si y a ça, mes darons disent que c'est de la prise illégale d'intérêt. Parait que c'est vachement grave.

**Marine-** Y a bien des artisans qui sont élus et qui travaillent pour la municipalité !

**Romane-** Parait que Dupont, dès qu'il a été conseiller municipal, il a remporté tous les appels d'offres de la mairie ! J'dis ça j'dis rien.

**Marine-** Ben s'il était le moins cher, j'vois pas le problème....

**Ines-** Bien sûr que c'est un problème ! Tu peux pas, à la fois, voter des travaux et répondre à l'appel d'offre cor-

respondant. Qui dit que t'as pas approuvé ces travaux parce que c'était bon pour ton business et non parce qu'ils correspondaient à l'intérêt général ? Un élu ou un futur élu se doit d'être au-dessus de tout soupçon !

**Marine-** C'est quand même normal qu'un conseil municipal fasse

travailler les artisans de la commune...

**Ines-** J'ai rien contre, tant que les règles d'appel d'offres sont respectées. Mais l'artisan qui est retenu ne doit pas être conseiller municipal. Sinon, ben forcément le doute s'installe, et aujourd'hui les électeurs supportent plus ça !

**Marine-** En gros, plus d'artisan candidat ?

**Ines-** C'est pas ça que je dis ! Faut vraiment parler très lentement pour que tu comprennes bien : plus de conseillers municipaux qui répondent à des appels d'offres de la commune. Ils peuvent être candidats, ils peuvent être élus mais leur rôle, c'est d'aider la commune à élaborer des appels d'offres de qualité (ça c'est l'intérêt général) et non d'y répondre (ça c'est l'intérêt personnel). Besoin que je répète ou c'est rentré dans ta petite tête ?

**Marine-** En gros, tu suggères de leur demander de s'engager. Mais qui te dit qu'ils respecteront leur engagement ?

**Romane-** Un candidat est cuit s'il n'est pas cru ! (Pouffements de rires)





C'est à ce moment qu'un convoi exceptionnel entame la traversée du village. La voiture de tête avec son gyrophare allumé s'arrête au niveau du croisement puis avance doucement, bloquant la faible circulation de la rue transversale. Les conversations s'arrêtent et tous les consommateurs regardent l'énorme camion qui suit, et son colossal tronçon d'éolienne qui arrive au niveau du toit des habitations et occupe toute la largeur de la rue. La cabine du chauffeur et la coupe du tronçon, recouverte d'une bâche blanche, concentrent tous les regards.



Le tracteur a quatre essieux et on devine les deux premiers essieux de la remorque.

Rien ne bouge puis le chauffeur reçoit le feu vert de la voiture de tête, démarre tout en douceur et s'engage sur le croisement. Le temps passe, le camion avance et le fût semble de plus en plus long, interminable.

**Marine-** Ça mesure combien ces machins-là ?

**Ines-** Dans l'Écho y disent que les nouvelles éoliennes dépassent les 200 m de hauteur.

**Romane-** Ça doit être un morceau de celles de Fontaine la Guyon. Parait qu'y en a six en construction.

**Marine-** Et ce sont les élus faisant preuve d'un "désintéressement absolu" qui ont voté pour ces trucs-là ? Sérieux ?

**Ines-** Fous toi de moi ! Je confirme...Y doit pas y avoir au conseil municipal un seul propriétaire ou exploitant tenté d'implanter ces machines sur ses terres. C'est pas possible de défendre, lors des délibérations officielles ou des échanges officieux, son intérêt personnel ou celui de membres de sa famille. Compris ?

**Romane-** Une vraie bisounours ! Tu crois vraiment qu'ils étaient au courant de leur obligation de "désintéressement absolu", à Saint Maixme Hauterive ?

**Ines-** Bien vu ! C'est vrai qu'à St Maixme les promoteurs éoliens se sont lâchés sur la commune. Y z'ont prospecté chaque membre du conseil municipal sensible à leurs arguments "sonnants et trébuchants" comme dirait mon vieux. 600€ par mois et par éolienne, c'est bon pour la retraite! Mais maintenant les habitants savent ce qu'on leur a caché pendant plus d'un an, ils connaissent l'impact de ces engins sur la valeur de leurs maisons, les deux tiers des électeurs ont signé la pétition contre ce projet éolien et je peux te dire qu'ils vont s'en souvenir lors des prochaines élections municipales.



**Marine-** Qu'est ce tu veux dire par "s'en souvenir" ?

**Ines-** Ben, les habitants ont bien compris que l'intérêt général était de **raier des listes les noms des candidats susceptibles d'être en conflit d'intérêt.**

Le convoi continue d'avancer et la remorque, interminable, n'a toujours pas fini de traverser le carrefour. C'est alors que survient un énorme craquement suivi d'une forme de détonation. Une canalisation de gaz a cédé sous le poids de la remorque qui s'incline doucement vers les habitations situées du même côté que le café.

Le lendemain, l'Écho républicain parlera de la tragédie, des trois jeunes femmes écrasées par le fût qui a roulé en bas de la remorque et de l'incendie des dix-sept maisons et vingt voitures qui ont été totalement détruites. En effet, les pompiers n'ont pas pu accéder au lieu du sinistre car l'éolienne bouchait la rue sur toute sa longueur et la route transversale était totalement embouteillée.

## Bon voisinage

Les règles de bon voisinage ne devraient-elles pas être étendues aux communes ? La liberté d'action des conseils municipaux sur le territoire de la commune ne devrait-elle pas respecter l'article 4 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789: "*La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui*"?

Comment faire pour que les atteintes aux règles de bon voisinage commises par le conseil municipal de Fontaine la Guyon en 2005, et dont les effets se font sentir en 2019 et pour 20 ans, ne puissent recommencer ? Comment faire pour éviter qu'un conseil municipal comme celui de Saint Maixme Hauterive étudie en catimini, pendant plus d'un an, un projet de 6 éoliennes de 200m de haut sans que les communes limitrophes, directement impactées, en soient informées ?

**Avec les élections municipales de Mars prochain, les électeurs de notre comcom des "Forêts du Perche" et des communes environnantes**



**auront une occasion de soutenir les candidats qui défendent notre environnement et d'éliminer ceux qui ont manifesté, lors du mandat précédent, leur intérêt pour l'implantation d'éoliennes notamment sur leurs propres terres...Cela est nécessaire mais n'est pas suffisant.**

Il faut, en plus, que nos élus établissent le contact avec ceux des communes voisines, connaissent leur vision, leur stratégie environnementale, échangent régulièrement et obtiennent un engagement mutuel de respecter les règles de bon voisinage. Il doit être clair pour tout le monde que "*La liberté communale consiste à pouvoir faire tout ce qui est dans l'intérêt général et ne nuit pas aux communes environnantes.*"

Par votre vote aux prochaines élections municipales, vous pouvez mettre un terme aux dégradations durables du paysage, et permettre de continuer à apprécier notre belle région. Soyez vigilants, posez la question aux candidats sur leurs engagements face à l'environnement.

## Bientôt la Fibre Optique

La fibre va être déployée dans notre communauté de commune au cours des deux prochaines années et la "ruralité" va être connectée et profiter enfin du très haut débit. Excellente nouvelle! Une idée cependant me vient à l'esprit: **ne faudrait-il pas profiter de l'occasion pour coordonner ce déploiement avec la politique d'enfouissement des réseaux menées par nos communes ?**

Dans les bourgs la question ne se pose pas car les réseaux sont enfouis depuis longtemps. Mais quand on va faire la jonction avec les lieux-dits la tentation risque d'être grande pour le concessionnaire de s'appuyer sur les poteaux de support des câbles téléphoniques. Le 4 décembre 2019 Orange a annoncé la fin de son réseau filaire pour 2030, mais ses clients





## Bientôt la Fibre Optique (suite)

ruraux directs ou indirects (tous les opérateurs fournissant un service de téléphone fixe ou une liaison ADSL passent par le réseau d'Orange) ont constaté depuis longtemps que le service client laissait à désirer, que les poteaux cassés mettaient des mois à être remis en place et que, lors des moissons, les fils de cuivre étaient souvent arrachés par des engins agricoles de plus en plus gros et hauts (je ne mentionne là que les incidents qui se sont produits au moins deux fois au cours des 24 derniers mois à Digny). Les paires de fils de cuivre ne sont donc plus la priorité d'Orange qui délaisse son réseau et annonce sa prochaine fermeture. Pourquoi la communauté de communes n'entamerait-elle pas des discussions avec

l'opérateur concessionnaire du réseau fibre, ne lui communiquerait-elle pas les plannings d'enfouissement des communes concernées (voir DQ n°24), ne rechercherait-elle pas la coordination des dates de travaux lieu-dit par lieu-dit et ne participerait-elle pas au financement de l'installation de la fibre en échange d'un enfouissement systématique des réseaux. **Tout le monde serait gagnant financièrement, nos paysages verraient enfin disparaître des centaines de poteaux disgracieux et la disponibilité du réseau serait améliorée.** Cela éviterait de devoir enfouir dans les années qui viennent des réseaux qui viennent d'être posés...

---

### Adhérez à Don Quichotte

Je soussigné

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal.....Ville.....email: .....

Déclare adhérer aux objectifs de Don Quichotte association pour la protection de l'environnement des Forêts du Perche et des environs 5 LD L'érable 28250 DIGNY et demande à adhérer en tant que :

- ◆ Membre et je joins à ce bulletin un chèque de **10 € à l'ordre de Don Quichotte**
- ◆ Rajouter **5 € par membre de la même famille**
- ◆ Nom : .....Prénom : .....
- ◆ Nom : .....Prénom : .....
- ◆ Nom : .....Prénom : .....
- ◆  Membre donateur et je joins à ce bulletin un chèque de **50 € à l'ordre de Don Quichotte**

Fait à : ..... Le..... Signature